

## Compte-rendu Conseil Municipal du 30 Octobre 2012

Convocation le 22/10/2012.

Présents: Mr DETRIORS Maurice, Mr BOURNE Claude, Mr DUMOULIN Thierry, JUVEN Laurent, Mr LADREIT Patrick, Mme LAGUT Corinne, Mr MEGE André, Mr MONNET Michel, Mr POMMIER Alain, Mme SENOCQ Christelle  
Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 28/9/2012

### Urbanisme, Voirie:

- 1 Permis de Construire refusé pour une maison individuelle au Chemin des Fossiles
- 1 Permis de construire accepté pour une maison individuelle au Lot Le Clos Saint Victor
- 2 Déclarations préalables déposées une pour un abri Rue de la Garenne, l'autre pour une division de parcelles chemin de Merles
- Plusieurs travaux de voiries vont être effectués au cours du mois prochain
- Réunions de chantier pour les futurs logements HPR, déviation de la canalisation d'eau en limite des parcelles ZH 20 et ZH 290
- Rencontre entre le responsable du CTD de Romans, le Maire et le propriétaire de la parcelle où en bordure de la RD517 un accès piéton a été créé sans autorisation avec empiètement sur l'accotement et problème de stabilité du talus. Décisions prise : le chemin piéton est autorisé mais l'accotement doit être remis à l'identique avec soutènement du talus, le propriétaire voisin doit enlever les piquets dangereux qu'il a posé et qui débordent sur l'accotement.
- Réclamation d'un propriétaire pour le chemin d'accès à sa maison : les branches ont été enlevées, la réfection du chemin n'est pas prévue.

### Chaufferie :

- La chaufferie fonctionne depuis le 11/10/12. Différents réglages sont encore nécessaires : plage horaires... La réception des travaux a eu lieu le 16 Octobre avec quelques réserves.

**Le projet Bois Energie est terminé : le conseil municipal remercie l'Etat, le Conseil Régional Rhône Alpes, le Conseil Général de la Drôme, l'ADEME, pour l'aide financière apportée.**

- Monsieur Le Maire demande à Claude BOURNE, adjoint, de résumer les travaux et d'expliquer les tenants et les aboutissants de la distribution de chaleur.

Il explique que la somme de 50 000€, de participation du budget communal, versée en 2010 et transférée au compte 1068 en 2012 (investissement) pour le commencement des travaux, est composée ainsi :

- 22 000€ correspondant avec l'accord du conseil municipal (10 pour) à une participation versée du budget communal comme autofinancement au budget chaufferie bois
- 28 000€ correspondant comme prévu au reversement par avance des travaux de réseau secondaire effectués et qui étaient imputables au budget communal (demande subv cantonale sur budget communal de 26000€ HT)

### SDED :

Suite au rendez-vous du 28 Septembre pour le réseau des Bessauds, les 2 nouveaux devis pour ce réseau nous sont parvenus.

PARTIE EST

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité: Par 10 pour ; 0 Contre ; 0 Abstentions**

1. Approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et EDF pour les parties Est et Ouest
2. Approuve le plan de financement. La part syndicale finale sera ajustée en fonction du décompte définitif des travaux et du taux effectif de l'actualisation. Dans le cas où celui-ci excéderait la dépense prévisionnelle indiquée ci-dessus, la commune s'engage à verser le complément de participation nécessaire pour respecter les pourcentages de financement indiqués ci-dessus.
3. Décide de financer comme suit la part communale de 4838.60 € : à parts égales entre les communes de Geysans et Saint Michel sur Savasse
4. S'engage à ce que la commune verse sa participation dès réception du titre de recette émis par le Receveur d'Energie SDED.
5. Donne pouvoir à M. le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ces dossiers.

### Budget :

Une délibération est prise à l'unanimité et accorde une indemnité de conseil au receveur municipal d'un montant brut de 336.41 €.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité pour :

- **DECIDE** du transfert de l'actif du budget communal au budget assainissement des travaux d'assainissement

### Ecole :

Conseil d'école le 16 Octobre 2012 : bilan de la rentrée 2012 et projets : Voyages à Vassieux du 13 au 16 Mai pour la classe d'Audrey et à Buis les baronnies du 8 au 12 Avril pour la classe de Catherine. Les maîtresses souhaitent donner un nom à l'école de Geysans.

Le conseil municipal souhaite bon séjour aux enfants et après avoir délibéré à l'unanimité pour :

- **DECIDE** de donner une subvention de 1000 € à partager pour participation aux voyages
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2013

### Divers :

- Exposition de peinture créées par quelques passionnés les 17 et 18 Novembre 2012 à la salle polyvalente.
- Cérémonie du 11 Novembre à 11h devant le monument aux morts au cimetière
- Le repas du CCAS aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> Décembre à 12h30 à la salle polyvalente pour les personnes de plus de 65 ans.
- Compte rendu réunion :
  - Réunion VAP (voiture à plusieurs) inscription sur internet <http://www.vap-drome.fr/> ou en mairie.
  - Rendez-vous avec groupama pour l'assurance chaufferie
  - Congrès des Maires le 11/10/2012 à Daint Vallier
  - Réunion bureau CAPR le 12/10/12 à Mours
  - Séminaire CAPR Miribel le 13/10/12 : la grande aggro : les délibérations seront prises le mois prochain
  - Réunion cantonale le 15/10/12 : point sur 2012, projets 2013...
  - Réunion CAPR à Peyrins le 25/10/12 : exposé pôle emploi

Fin du Conseil municipal à 22h00. Prochain conseil municipal le 4 Décembre 2012 à 19h30